

Vendredi 28 juin 2019

Repas sur inscription

Risotto milanese et luganighe

25.- par personne



Disco et karaoké par JPP animation

Inscription sur www.fccornaux.ch/tv



Règlement et Inscription

Tournoi Villageois

37^{ème} tournoi villageois

Terrain de sport à Cornaux

Samedi 29 juin 2019

Ouvert à toutes et à tous

Règlement et bulletin d'inscription
à l'intérieur

Délai d'inscription

11 juin 2019



Participation : Tout le monde peut participer au tournoi.

Les équipes féminines sont également accueillies avec plaisir ainsi que les équipes d'enfants. Chaque équipe comprendra 6 joueurs (+ remplaçants).

Catégorie : Les équipes seront réparties dans 2 catégories, de la manière suivante :

Catégorie I : Actifs illimité.

Catégorie II : Équipes mixtes. Minimum 2 dames ou 2 enfants (ou un mixe des deux) sur le terrain. Un prix récompensera le plus beau déguisement ! Soyez créatif.

Le jury compose les groupes, ses décisions sont sans appel.

Un classement sera établi par catégorie. Un contrôle strict sera effectué.

Tenue : Seuls les souliers multicrampons et les pantoufles de gym sont autorisés.

Les protèges-tibia sont obligatoires, directives de la SUVA.

Les équipes doivent se présenter dans une tenue uniforme.

Terrain de jeu : Le terrain de jeu aura la même surface que pour les juniors E.

Durée de jeu : La durée d'une partie de qualification est de 12 minutes, sans changement de camp.

L'équipe inscrite en premier sur le programme donne l'engagement. Finale catégorie I, 2 fois 10 minutes.

Règles de jeu : La règle du hors-jeu est supprimée.

LE GOAL-AVERAGE NE COMPTE PAS POUR LE CLASSEMENT.

En cas d'égalité de points pour la qualification, les équipes se départageront par une série de tirs aux buts (trois par équipe).

Si plus que 2 équipes sont à égalité, chaque équipe tire 3 tirs aux buts contre chacune des autres équipes. Les équipes ayant marqué le plus de tirs aux buts seront qualifiées.

Le règlement ASF est valable pour tous les autres cas.

Protêt : Le dépôt d'un protêt coûtera Fr. 50.- . Il sera déposé auprès de l'arbitre pendant le match et sera confirmé par écrit à la fin de la partie.

Finance : La finance d'inscription est fixée à **Fr. 80.- par équipe**. Elle doit être versée avant le tournoi à la BCN 20-136-4 sur le compte **CH85 0076 6000 K009 6551 4** (Ne pas oublier de mentionner le nom de l'équipe sur le bulletin de versement).

Assurance : Tous les participants doivent être assurés contre les accidents. Il est ressort des participants de veiller à ce que cette condition soit respectée au sein de leur équipe

Sécurité : Message SUVA

Alcool + stupéfiant sont fortement déconseillés

Et il est fortement conseillé un échauffement avant les matchs.

Le club organisateur décline toute responsabilité à cet égard.

LE COMITE D'ORGANISATION

L'équipe, ci-dessous, a pris connaissance du règlement du Tournoi villageois et déclare s'y soumettre.

Capitaine de l'équipe (écrire en caractères d'imprimerie svpl.)

Nom de l'équipe :

Catégorie :

Nom :

Prénom :

Adresse :

NP/Localité :

Téléphone :

E-mail :

Le bulletin d'inscription doit être retourné jusqu'au 11 juin 2019 à :

FC CORNAUX

Case postale 7

2087 Cornaux

Lieu et date

Signature du capitaine

.....

.....